



SAINT-JEAN  
DE BRAYE

Service Quartiers

02 38 52 40 38

quartiers@ville-saintjeandebraye.fr

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA VISITE DE QUARTIER AMBERT-BOURGOGNE-SAINT LOUP DU 5 MAI 2017

### Présents :

Monsieur Bruno MALINVERNO, adjoint au maire délégué au développement durable, à l'urbanisme, à l'aménagement, aux transports et aux travaux

Madame Brigitte JALLET, adjointe au maire déléguée au projet ville en transition et à la cohésion sociale

Monsieur Olivier DE LA FOURNIERE, adjoint délégué à la jeunesse, à la petite enfance et aux personnes âgées

Monsieur Gislain GUINET, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux

Monsieur Franck FRADIN, conseiller municipal délégué aux espaces verts, naturels, à l'agriculture et au territoire ligérien

Monsieur Patrick LALANDE, élu référent du quartier

Le service quartiers de la Ville

Monsieur Jean-Luc FERRON, président du comité de quartier Ambert-Bourgogne-Saint Loup

Le comité de quartier

Des habitants

**DATE :** Vendredi 5 mai 2017

**Lieu :** Rendez-vous à l'angle des rues Pierre Louguet-Aux Ligneaux

### Le parcours



N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Rue aux Ligneaux	Les travaux actuellement en cours dans les rues aux Ligneaux et Saint Marc génèrent des difficultés de circulation au quotidien. Quelle est la durée de ces travaux ?	L'achèvement complet des travaux est prévu en mars 2018. Il est parfois difficile de coordonner les différents chantiers.
173	Rue d'Ambert au débouché de la venelle des Grands Champs	Des habitants demandent l'élargissement du trottoir face au numéro 49 et l'agrandissement du zébra sur la chaussée.	Les demandes seront étudiées.
	Rue d'Ambert entre les rues Pierre Louguet et aux Ligneaux	Des riverains demandent la mise en double sens de circulation ce qui permettrait de « soulager » la rue Louis Gallouëdec.	Ce sujet a déjà été soulevé. C'est une thématique complexe.

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Rue Louis Gallouëdec	Cette rue est limitée à 30 km/h et les vélos circulent à contre-sens. Cet aménagement fonctionne bien.	
	Quartier	Des riverains signalent le passage de véhicules bruyants, notamment le week-end (quads, motos). La Ville est-elle dotée d'un sonomètre ?	Madame Brigitte JALLET précise que les quads immatriculés ont le droit de circuler sur la voie publique et sont soumis à la réglementation en vigueur. Les véhicules bruyants sont à signaler à la police municipale en fournissant les jours et les heures de passages.
174	Au carrefour de la rue d'Ambert et de la rue aux Ligneaux	Deux panneaux de signalisation sont à inverser («cédez le passage » et « zone 30 km/h »).	
	Rue d'Ambert au numéro 18 projet immobilier «Sully construction »	Ce projet immobilier comprendra 18 logements en accession. Le promoteur est « Sully Promotion ». La durée prévisionnelle du chantier est de 18 mois. La livraison est prévue en juin-juillet 2019. Un travail sera mené sur l'organisation du stationnement dans la rue d'Ambert ainsi que sur la vitesse.	
	Rue aux Ligneaux à proximité de la rue d'Ambert	Une barrière est à remettre en place dans un parterre de fleurs.	Cette demande sera transférée au service concerné.
175	Rue Victor Schoëlcher : à l'entrée du lotissement	Des riverains souhaiteraient un réaménagement de l'entrée du lotissement et la continuité du trottoir.	La demande sera étudiée.
	Placette Victor Schoëlcher : les tilleuls	La hauteur des tilleuls pourrait-elle être diminuée ou le nombre d'arbres réduit ?	Ces arbres ont une trentaine d'année. La Ville étudiera ces propositions. Une rencontre spécifique sera organisée avec les riverains.

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Rue du faubourg de Bourgogne – rue du Port Saint Loup	Le feu tricolore situé à ce carrefour nécessiterait un réglage pour éviter les files de véhicules aux heures de pointe. Un riverain propose la suppression de ce feu pour fluidifier la circulation.	La Ville n'envisage pas la suppression de ce feu tricolore.
	Ville – bus	Un travail est mené pour améliorer la vitesse commerciale de la ligne 2. A titre d'essai et à compter du 9 mai, des bus électriques circuleront sur la ligne 2. L'autonomie est de 250 km.	

